

## PHASE ACCESSION REGIONALE

### ACCESSION EN CHAMPIONNAT REGIONAL U15F / U18F

SAISON 2025/2026

#### Préambule

Ce règlement fixe les modalités de la Phase d'accession régionale (PAR) aux championnats régionaux U15F et U18F.

Comme prévu au règlement des championnats U18F et U15F, deux équipes issues des districts accéderont au championnat Régional. Il est donc nécessaire d'organiser une phase d'accession régionale (PAR)

#### Article 1 Système de l'épreuve

Les rencontres sont déterminées sur la base d'un tirage au sort des équipes devant s'opposer, ce tirage a été réalisé le 7 mai.

#### Organisation des rencontres

Tirage au sort des 2 rencontres U15F et des 2 rencontres U18F

L'équipe tirée en premier reçoit l'équipe tirée en deuxième

L'équipe tirée en troisième reçoit l'équipe tirée en quatrième

Les rencontres se jouent en match aller/retour

Les 2 équipes vainqueurs U15F/U18F accèdent au championnat R1 U15F/U18F

Les équipes vainqueurs étant celles ayant marqué le plus grand nombre de buts sur l'ensemble des deux matchs. En cas d'égalité de buts marqués, sur l'ensemble des deux matchs, les équipes seront départagées par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les Lois du jeu.

#### Article 2 Organisation de la compétition

##### Calendrier

Les rencontres se déroulent aux dates fixées au calendrier général par la commission d'organisation.

Pour la saison 25/26, les rencontres de la PAR seront donc fixées au 23/05 et 06/06.

##### Temps de jeu

Le temps de jeu pour chaque rencontre U18F est de : 2 X 45 min. (Ballon : T5)

Le temps de jeu pour chaque rencontre U15F est de : 2 X 40 min. (Ballon : T5)



### **Feuille de Match**

La FMI doit impérativement être transmise dans un délai maxi de 4 heures suivant la rencontre, en cas de non utilisation de la FMI ou de retard dans l'envoi de celle-ci une pénalité financière sera appliquée.

### **Composition des équipes, licenciées**

#### **U18F**

Joueuses licenciées U18F-U17F-U16F. Possibilité de sur-classement des licenciées U15F à raison de 3 joueuses maximum.

#### **U15F**

Joueuses licenciées U14F-U15F. Possibilité de sur-classement des licenciées U13F à raison de 3 joueuses maximum.

Chaque équipe pourra être composée de 11 joueuses et de 3 remplaçantes maximum.

La règle remplacée remplaçante est applicable.

Nombre de 4 mutées maximum (dont 1 maximum hors période).

Les règlements sont les mêmes que ceux qui régissent le championnat de Bretagne U15F/U18F à 11

### **Article 3 Arbitrage**

La Ligue de Bretagne désignera des arbitres officiels, les frais d'arbitrage seront à part égale à la charge des clubs

### **Article 4 Recours - délais d'appel**

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 98 des Règlements Généraux de la LBF. Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition le délai d'appel est ramené à deux jours à compter du lendemain du jour de la notification ou de la publication de la décision contestée.

### **Article 5 Règlements Généraux**

Les règlements de la F.F.F. et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement. Les cas non prévus au présent règlement seront jugés par le Comité de Direction de la L.B.F.

